



AVIS PUBLIC — SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est donné par la présente que les membres du conseil municipal annoncent le report de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, laquelle séance extraordinaire devait avoir lieu le samedi 19 octobre 2024, à 9 h, au **lundi 21 octobre 2024, à 19 h**, au bureau municipal de Sainte-Marie-Madeleine, sis au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine. Les membres du conseil peuvent assister à la rencontre par un lien Teams qui leur sera transmis avec le présent avis.

Les sujets à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire seront :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL — DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE — PROJET OMBRAGES ET FRAICHEUR — AUTORISATION DE DÉPÔT**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 17 octobre 2024

Stephanie Guindé-Cabon

Bur
M^{re} Josée Vendette
Directrice générale, greffière et trésorière
M.A.P. Gestion municipale